

Envoi par courriel et par courrier

299

DQ20

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel  
De-Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

Québec, le 9 août 2013

6211-23-022

Monsieur Mario Breault  
Président  
Chemin de fer Québec-Gatineau inc.  
9001, boul. de l'Acadie, bureau 600  
Montréal (Québec) H4N 3H5

**Objet : Projets d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain  
entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec**  
**Question complémentaire du 9 août 2013 (DQ20)**

---

Monsieur,

À la suite des audiences publiques sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, souhaiterait obtenir les renseignements complémentaires qui suivent.

Vous nous avez indiqué que vos trains desservent le port de Québec « *presque exclusivement durant la période où la voie maritime du St-Laurent est fermée* » soit durant quatre mois d'hiver. Cela suggère que les passages de trains en période estivale seraient rares ou peu nombreux.

- A. Depuis la construction en 2006 de la piste cyclable du *Corridor du Littoral* qui croise votre voie, il y a-t-il eu des passages de trains hors de la période hivernale (du printemps à l'automne) ? Si oui, en moyenne, combien de trains par an empruntent cette voie entre mai et novembre ?
- B. Quelles ont été vos exigences pour autoriser le franchissement de votre voie par la piste cyclable du *Corridor du Littoral* en 2006 ? Un passage à niveau sécurisé aurait-il pu être acceptable ? Pourriez-vous expliquer pourquoi et à quelles conditions ?

Compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux, une réponse d'ici le 16 août prochain serait grandement appréciée par la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Breault, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission